

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2015 E 4008)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2015 E 4008 pour :

LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'INSTALLATION DE CLIMATISATION DE L'AMPHITHEATRE AU BATIMENT « G » AU SIEGE SOCIAL.

Ces travaux comprennent essentiellement : la fourniture et pose d'une pompe à chaleur et deux chaudières et d'un réseau de gaine et de tuyauteries en PPR.

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B3, Catégorie 3 minimum désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**STEG 38, Rue Kamel Atatürk - TUNIS 1001
Direction Equipement Génie Civil**

Et, ce moyennant le paiement de 30 DT en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établis et présentées conformément aux conditions d'appels d'offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandées ou par rapide-poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Jeudi 23 Avril 2015 à 09H00** à l'adresse suivante :

**MADAME LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION D'ACHAT A LA DIRECTION EQUIPEMENT
STEG, 38, RUE KÉMAL ATATURK –BP190-1080 TUNIS CEDEX**

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2015 E 4008 : « TRAVAUX DE RENOVATION DE L'INSTALLATION DE CLIMATISATION DE L'AMPHITHEATRE AU BATIMENT « G » AU SIEGE SOCIAL »

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes :

- Une caution bancaire de Soumission égale à **4.000 DT**.
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- Un Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
- Un certificat de non faillite ou de redressement judiciaire.
- Un extrait du registre de commerce.
- Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans, excepté les agents ayant créés des entreprises dans le cadre de l'essaimage, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine, qui doivent présenter un justificatif de leur essaimage par la STEG.

- Une copie de l'agrément de l'Entreprise datant de moins de cinq (5) ans.

Toutes références permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre des travaux.
Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

NB : Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré les cahiers de charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des plis technico-financières est **publique** et aura lieu **le Jeudi 23 Avril 2015 à partir de 14H30** au siège social de la STEG au Bâtiment F.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, munis de mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.